



# Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

**8778<sup>e</sup>** séance

Lundi 7 décembre 2020, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Matjila . . . . . (Afrique du Sud)

*Membres :*

Allemagne . . . . .	M. Sautter
Belgique . . . . .	M. Kridelka
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Estonie . . . . .	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Mills
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M. de Rivière
Indonésie . . . . .	M <sup>me</sup> Handaruningrum
Niger . . . . .	M. A Barry
République dominicaine . . . . .	M. Blanco Conde
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen
Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	M. Gonsalves
Tunisie . . . . .	M. Ben Lagha
Viet Nam . . . . .	M. Pham

## Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2020/1150)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Remerciements à la Présidente sortante**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, je tiens à saluer le travail remarquable accompli par Saint-Vincent-et-les Grenadines à la présidence du Conseil de sécurité durant le mois de novembre. Tous les membres du Conseil ont salué le travail remarquable accompli par Saint-Vincent-et-les Grenadines, et nous essayerons de l'imiter. Je remercie donc sincèrement Saint-Vincent-et-les Grenadines.

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation concernant la République démocratique du Congo**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2020/1150)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/1150, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Zerrougui.

**M<sup>me</sup> Zerrougui** : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette nouvelle occasion de présenter au Conseil de sécurité une mise à jour sur la situation en République démocratique du Congo suite à la publication du rapport du Secrétaire général (S/2020/1150) dont sont saisis les membres du Conseil aujourd'hui et

avant le renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Nous traversons malheureusement une période de tensions politiques accrues, marquée par des divergences persistantes entre les membres de la coalition au pouvoir. Six semaines après avoir suspendu le Conseil des ministres et annoncé le lancement de consultations avec un large éventail de représentants des forces politiques et de la société civile, le Président Tshilombo Tshisekedi s'est adressé à la nation hier après-midi. Dans ce discours, le Président a annoncé la fin de la coalition unissant le Cap pour le Changement et le Front commun pour le Congo (FCC) et a soutenu qu'au vu de l'érosion de la majorité parlementaire actuelle, il avait décidé de nommer un informateur chargé d'identifier une nouvelle majorité prête à soutenir son programme de réforme. Il a également souligné que si cet informateur était incapable d'identifier une majorité parlementaire, il procéderait à la dissolution de l'Assemblée nationale et demanderait au peuple congolais de lui donner une majorité par les urnes.

Au moment où nous parlons, tout en prenant acte de la fin de la coalition, décidée par le Président, le FCC a rejeté le diagnostic de crise entre le Gouvernement et le Parlement et a qualifié les décisions du Chef de l'État d'inconstitutionnelles. Entretemps, plusieurs représentants de la société civile et de l'opposition ont accueilli favorablement l'évaluation de la situation politique du pays par le Chef de l'État et ont indiqué leur soutien à sa démarche. Nous devons malheureusement déplorer aujourd'hui des échauffourées entre militants des deux forces politiques autour et à l'intérieur du Parlement.

Au vu de ces tensions, la MONUSCO a rencontré au cours des mois derniers de nombreux représentants des forces politiques et de la société civile concernés pour les encourager à résoudre leurs différends par le dialogue et éviter toute provocation susceptible d'inciter à la violence. La Mission a également souligné la nécessité qu'ils concentrent leurs efforts pour trouver un accord sur les politiques de stabilisation et les réformes institutionnelles essentielles à l'amélioration de la sécurité et de la vie quotidienne des Congolais. Nous continuerons à faire usage de nos bons offices pour faciliter une résolution rapide et pacifique de cette situation politique délicate qui, si elle persistait, pourrait avoir des répercussions sérieuses sur la situation

économique et sécuritaire du pays dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

En ce qui concerne la situation sécuritaire, je reste préoccupée par la situation de crise pour la protection des civils qui persiste dans l'est de la République démocratique du Congo, où l'insécurité, les graves violations des droits de l'homme et les déplacements continuent de toucher les civils, notamment les femmes et les enfants. En effet, alors que les activités des groupes armés persistent dans les territoires de Djugu et d'Irumu en Ituri, bien que récemment à un niveau réduit, de très graves incidents de violence intercommunautaire et d'attaques contre des civils ont de nouveau été enregistrés au cours du mois dernier dans les territoires de Beni, Masisi et Rutshuru au Nord-Kivu, ainsi que dans les territoires d'Uvira, Mwenga et Fizi au Sud-Kivu. Les activités meurtrières de groupes armés nationaux et étrangers dans ces territoires mettent en évidence le rôle crucial que la force de la MONUSCO, y compris la Brigade d'intervention de la force, doit continuer à jouer pour aider les forces de sécurité nationale à étendre l'autorité de l'État et à dissuader la violence contre les civils.

La protection des civils reste une priorité centrale de la MONUSCO, qu'elle poursuit à travers une approche à l'échelle de toute la Mission impliquant les composantes civile, militaire et de police. Compte tenu de la détérioration de la situation humanitaire dans les provinces touchées par le conflit, la protection des civils dépend aussi fortement d'un accès sans entrave aux personnes qui sont dans le besoin. Je condamne donc fermement les récentes attaques inacceptables contre les travailleurs humanitaires qui, malgré de nombreux problèmes opérationnels et de sécurité, continuent à aider les populations civiles vulnérables. La capacité des travailleurs humanitaires à soutenir les autorités congolaises est absolument essentielle pour soulager les souffrances des victimes du conflit et a été déterminante pour mettre fin à la onzième épidémie d'Ebola dans la province de l'Équateur.

Pour protéger les civils, il faut également restreindre l'espace dont disposent ceux qui commettent des atrocités, en veillant à ce qu'ils répondent de leurs crimes. Le récent procès et la condamnation de Ntabo Ntaberi Sheka pour crimes de guerre, notamment le viol, l'esclavage sexuel et le recrutement d'enfants, représentent donc une avancée importante pour la justice militaire congolaise dans la lutte contre l'impunité.

Certains des défis les plus graves auxquels est confrontée la République démocratique du Congo – de la présence de groupes armés étrangers à l'exploitation illicite et au trafic des ressources minérales – exigent des efforts régionaux et internationaux pour trouver des solutions durables. Dans ce contexte, je salue les efforts entrepris par les autorités congolaises pour coopérer de manière constructive avec les voisins du pays afin de résoudre leurs différends, de favoriser la coopération économique régionale et de consolider la paix et la stabilité régionales. Alors que le Président Tshilombo Tshisekedi approche du début de sa présidence de l'Union africaine, ces efforts seront très probablement maintenus en 2021.

La MONUSCO continuera à travailler en étroite collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs afin de soutenir le Gouvernement à cet égard, en tant qu'élément constitutif de la stratégie de stabilisation de la région des Grands Lacs des Nations Unies. La Mission reste également déterminée à travailler en étroite collaboration avec l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté de développement de l'Afrique australe pour assurer des synergies et veiller à ce que notre investissement commun dans le soutien de la stabilité régionale produise un maximum de résultats.

La réduction et le retrait définitif de la MONUSCO de la République démocratique du Congo ont occupé une place importante dans nos discussions avec le Gouvernement au cours des derniers mois. Le résultat de ces discussions est la stratégie commune sur le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO, qui a été partagée avec le Conseil par le Secrétaire général le 26 octobre. Cette stratégie conjointe représente une vision commune pour le retrait progressif, responsable et durable de la Mission.

Cette transition n'est pas un processus qui a commencé récemment, mais plutôt la continuation des mesures prises après les élections présidentielles de 2018 et le transfert pacifique du pouvoir qui a suivi. Depuis lors, la MONUSCO a fermé neuf bureaux locaux et n'est actuellement présente que dans six provinces, en plus du quartier général de la mission à Kinshasa. La stratégie conjointe reconnaît que les réalités sur le terrain et les besoins en matière de sécurité sont différents dans chaque province où la MONUSCO est encore présente. Par conséquent, elle envisage une approche sur mesure par le biais de stratégies spécifiques aux provinces qui

visent à consolider progressivement l’empreinte de la Mission dans les trois provinces les plus touchées par un conflit actif, à savoir le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l’Ituri. D’ici juin 2021, la MONUSCO se retirera complètement des Kasaï, et d’ici juin 2022, si les progrès en matière de stabilisation persistent, elle sera également en mesure de se retirer du Tanganyika.

En fin de compte, la responsabilité première de la protection des civils incombe aux autorités de l’État. La viabilité et le rythme de la transition de la MONUSCO dépendent donc de la capacité du Gouvernement à assumer ses responsabilités en matière de sécurité et à renforcer sa présence institutionnelle dans tout le pays. À cette fin, la Mission soutient déjà activement la mise en œuvre du plan de réforme de la police nationale du Gouvernement et du plan conjoint de réforme de la justice récemment signé entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le développement. La MONUSCO a également intensifié son engagement auprès des parties prenantes concernées pour plaider en faveur de la mise en place du nouveau cadre visant à favoriser et à superviser le désarmement, la démobilisation et la réinsertion communautaire des anciens combattants et est prête à accroître ses efforts pour coordonner le soutien international à la réforme du secteur de la sécurité.

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur résident/Coordonnateur de l’action humanitaire dirige notre dispositif intégré de transition et a été chargé de veiller à ce que les avantages comparatifs de tous les acteurs et partenaires des Nations Unies soient mis à profit pour renforcer les complémentarités, créer des synergies positives et éviter d’éventuelles lacunes dans la programmation et le soutien au Gouvernement.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a eu des conséquences sur les activités normales de la MONUSCO, comme cela a été le cas dans d’autres contextes de maintien de la paix. À ce jour, 173 membres du personnel de la MONUSCO ont été testés positifs à la COVID-19, 153 se sont rétablis et six sont décédés après avoir contracté le virus. Dans ce contexte difficile, la Mission a mis tout en œuvre pour s’acquitter de son mandat tout en continuant à assurer la sûreté et la sécurité du personnel civil et en uniforme. Pour ce faire, j’ai donné pour instruction à la Mission de se conformer strictement aux directives de l’Organisation mondiale de la Santé et de mettre en place toutes les mesures possibles pour réduire au minimum le

risque de contagion et pour assurer une gestion adéquate des cas suspects et confirmés de COVID-19.

*(l’oratrice reprend en français)*

Comme mentionné au début de mon intervention, la situation politique que traverse actuellement la République démocratique du Congo est très incertaine. Le Conseil peut jouer un rôle important pour encourager une résolution négociée de cette crise politique, de sorte à ce qu’elle privilégie des solutions durables, donnant priorité aux intérêts de la population congolaise sur des objectifs politiques de court terme risquant d’accroître plus encore les tensions.

La République démocratique du Congo ne peut pas se permettre une crise institutionnelle grave. Elle a besoin d’institutions stables et fonctionnelles se remettant au travail le plus vite possible et se concentrant sur le relèvement économique national et la stabilisation de l’est du pays, avant les élections générales prévues en 2023.

En conclusion, je voudrais saisir cette opportunité pour remercier tous les membres du Conseil de sécurité, de même que les pays contributeurs de troupes et de police, pour leur engagement indéfectible et le soutien apporté à la stabilisation de la République démocratique du Congo et à la MONUSCO. La Mission est aujourd’hui arrivée à un point critique de soutien aux autorités nationales pour consolider la stabilité, permettant de s’engager vers une paix durable et le développement.

Je remercie à l’avance le Conseil, pour la direction qu’il va donner aux étapes prochaines de ce travail vital pour le pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Zerrougui de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, de son intervention.

Je souhaiterais insister sur trois points.

Tout d’abord, la persistance des défis sécuritaires dans l’est du pays. Nous condamnons les attaques récurrentes contre les civils et celles contre les forces armées, dans les Kivus et en Ituri. En Ituri, des incidents ont encore fait une douzaine de morts la semaine dernière. Il est impératif de mettre fin à l’exploitation illégale des ressources naturelles et de régler les tensions

intercommunautaires en renforçant la présence de l'État pour rompre le cycle de la violence.

Dans ces provinces, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) doit concentrer son action, non seulement pour protéger les civils mais aussi pour la stabilisation et le soutien aux institutions congolaises. C'est là encore que les efforts en matière de désarmement, démobilisation et réintégration, notamment de la Force de résistance patriotique de l'Ituri, doivent être menés à leur terme.

Parce que les violences sont perpétrées par des groupes armés aussi bien nationaux qu'étrangers, la coopération régionale doit être renforcée. Je salue à ce titre les initiatives du Président Tshisekedi. La stratégie des Nations Unies pour la région des Grands Lacs doit produire des résultats concrets en faveur de la stabilité politique et de la paix.

J'en viens à mon deuxième point. Au plan humanitaire, la fin de la onzième épidémie d'Ebola dans l'ouest de la République démocratique du Congo est un succès du Gouvernement congolais et des partenaires qui y ont contribué, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé.

Mais les violations du droit international humanitaire restent préoccupantes. L'insécurité alimentaire s'aggrave. Il est indispensable de garantir un accès humanitaire à l'ensemble des populations dans le besoin et que les civils, notamment les enfants et les femmes, soient protégés. Les attaques contre le personnel humanitaire doivent cesser. Il est essentiel que les droits de l'homme soient respectés. La lutte contre la pandémie de COVID-19 ne justifie pas les violations de ces droits. Nous devons en outre soutenir le pays pour contrer les conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire. Par ailleurs, le renforcement de la lutte contre l'impunité, la justice transitionnelle et la réconciliation intercommunautaire sont autant de conditions à une paix durable.

Enfin, et c'est mon troisième point, le Conseil de sécurité doit accompagner la transition de la MONUSCO. La stratégie conjointe présentée par la MONUSCO et la République démocratique du Congo définit un cap clair : concentrer la Mission là où la situation est la plus instable et poursuivre la consolidation de l'État et de ses institutions. Cette stratégie pose les bases du transfert de tâches de la MONUSCO aux autorités congolaises et à l'équipe de

pays. Cette transition doit être bien sûr progressive et séquencée.

La stabilisation durable du pays nécessitera encore des efforts et l'engagement de tous. Je pense à la réforme de la justice et du secteur de sécurité mais aussi aux programmes de développement. Sur l'ensemble de ces sujets, la pleine participation des femmes sera un enjeu crucial. La République démocratique du Congo sait qu'elle pourra compter sur le soutien de la France pour y parvenir.

Alors que le Conseil s'apprête à renouveler le mandat de la MONUSCO, je tiens à rendre hommage à ses personnels qui opèrent dans un environnement instable, dans lequel ils sont souvent des cibles. Dans ce contexte, la MONUSCO doit pouvoir atteindre sa pleine capacité opérationnelle, ce qui passe par la mise en œuvre de la reconfiguration de la Brigade d'intervention de la Force. Les discussions sont en cours entre les États contributeurs et le Secrétariat et doivent permettre d'opérationnaliser, dans les plus brefs délais, les décisions prises par le Conseil de sécurité.

La République démocratique du Congo et les Nations Unies posent les fondements d'un partenariat renouvelé. À nous de les accompagner sur la voie d'une paix durable.

**M. Pham Hai Anh** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, de son exposé très instructif.

Je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique et des conditions de sécurité en République démocratique du Congo, ma délégation prend note des efforts que le Gouvernement continue de déployer pour réduire les tensions et créer un climat politique favorable dans l'intérêt de la paix et de la stabilité. Nous prenons également note des efforts déployés par le Gouvernement pour impliquer toutes les parties prenantes, en particulier les femmes, dans la vie politique.

Sur le plan de la sécurité, la stabilité règne sur plus de deux tiers du territoire de la République démocratique du Congo, mais l'insécurité et la violence persistent dans l'est du pays, en particulier au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et en Ituri, ce qui reste une source de grave préoccupation. Il est profondément troublant de constater que les attaques commises par les groupes armés, notamment les Forces démocratiques alliées,

se sont intensifiées et ont fait de nombreuses victimes civiles au cours de la récente période à l'examen. Le Viet Nam condamne fermement toutes les attaques contre les civils, les forces armées de la République démocratique du Congo, le personnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les travailleurs humanitaires sur le terrain. Cela doit cesser. La MONUSCO et les capacités nationales de protection doivent être appuyées et renforcées.

Nous partageons pleinement l'opinion selon laquelle les conflits prolongés dans l'est de la République démocratique du Congo exigent une solution durable. Les causes profondes du conflit doivent être traitées en mettant l'accent sur le rétablissement de l'autorité de l'État dans les différentes régions, le renforcement des capacités des forces de sécurité nationales, la promotion du dialogue politique et la progression des efforts socioéconomiques. Une attention particulière doit également être accordée à la poursuite des progrès en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi qu'à la réforme du secteur de la sécurité. Nous notons qu'une approche sur mesure a été adoptée pour répondre aux besoins locaux.

Deuxièmement, la poursuite de la détérioration de la situation humanitaire, aggravée par l'insécurité, le ralentissement économique et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), est alarmante. Selon des statistiques récemment publiées, la République démocratique du Congo compte le plus grand nombre de personnes déplacées en Afrique, à savoir 5,2 millions de personnes. Entre juillet et décembre, 21,8 millions de personnes ont été confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, dont 5,7 millions se trouvent dans la phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, à savoir la phase d'urgence. Les populations des régions touchées par les conflits, comme le Nord et le Sud-Kivu, l'Ituri et le Kasai-Central, sont celles qui souffrent le plus.

Sur une note plus positive, nous saluons les mesures rapidement mises en place par le Gouvernement congolais pour enrayer la onzième épidémie d'Ebola dans l'ouest du pays et prévenir la propagation de la COVID-19. Toutefois, il reste d'énormes défis à relever qui ne peuvent être surmontés sans l'aide précieuse des partenaires internationaux. C'est pourquoi nous appelons à un renforcement des efforts internationaux à l'appui du peuple congolais.

Troisièmement, nous tenons à réaffirmer qu'il importe d'intensifier la coopération régionale pour parvenir à une paix, une sécurité et un développement durables. À cet égard, nous nous félicitons de la coopération continue entre la République démocratique du Congo et les pays de la région, notamment à l'occasion du sommet qui a réuni la République démocratique du Congo, l'Angola, le Rwanda et l'Ouganda pour parler de la situation inquiétante en matière de sécurité dans la sous-région des Grands Lacs, de l'amélioration de la coopération économique et de la lutte contre la COVID-19. Nous saluons également le rapprochement bilatéral entre la République démocratique du Congo et le Burundi.

Nous voudrions également souligner les contributions essentielles apportées par l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et d'autres partenaires sous-régionaux et internationaux à la recherche de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo et dans la région.

Enfin et surtout, l'appui de la MONUSCO reste crucial étant donné les conditions de sécurité catastrophiques qui règnent dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment en ce qui concerne la protection des civils et le renforcement des institutions de l'État. Nous nous félicitons vivement du travail constructif entre les autorités de la République démocratique du Congo et la Mission afin d'élaborer une stratégie commune sur le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO. Nous prenons note de l'examen minutieux de la situation dans les six provinces, comme indiqué dans la lettre du Secrétaire général (S/2020/1041).

Pour ce qui est de la phase d'application, nous tenons à rappeler qu'il est très important d'adopter d'une approche prudente, qui doit tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain ainsi que de l'évaluation des capacités des autorités congolaises. Il est essentiel de préserver les gains acquis de haute lutte.

**M<sup>me</sup> Handaruningrum** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Leila Zerrougui, de son exposé. Il y a deux ans, au cours du premier mois de notre mandat au Conseil de sécurité, nous avons entendu l'exposé qu'elle a présenté dans la foulée de l'élection de 2018 en République démocratique du Congo (voir S/PV.8443). Aujourd'hui, en ce

dernier mois de notre mandat, nous faisons le bilan du chemin parcouru.

Si nous nous félicitons de la dynamique positive qui s'est engagée, nous sommes également déterminés à relever les défis restants. À cet effet, nous remercions la Représentante spéciale et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de leurs efforts inlassables en faveur du peuple congolais. Nous félicitons également le Gouvernement de son excellente coopération dans le cadre des efforts conjoints visant à assurer un avenir pacifique dans le pays et la région. À cet égard, je voudrais exposer les points suivants.

Premièrement, l'ONU et la région doivent continuer à œuvrer de concert pour maintenir la paix en République démocratique du Congo. Nous avons examiné attentivement deux documents stratégiques de l'ONU récemment publiés, à savoir la stratégie commune sur le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO et la stratégie des Nations Unies pour la région des Grands Lacs. Nous devons rester à l'écoute du peuple congolais pour savoir ce dont il a besoin, et procéder avec soin à la configuration future de la présence de l'Organisation afin d'éviter tout retour en arrière. À cette fin, les efforts de consolidation de la paix doivent se poursuivre.

Les défis multidimensionnels auxquels le pays est confronté exigent une coopération étroite de la part de toutes les parties prenantes. L'individualisme et l'esprit de cloisonnement ne fonctionneront plus. Nous continuons à demander une concertation plus robuste avec les voisins et les organisations régionales, ainsi qu'avec les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la MONUSCO.

Deuxièmement, nous devons accroître l'aide humanitaire accordée au pays. Il s'agit là d'un élément essentiel pour pérenniser la paix. Nous nous joignons au Secrétaire général pour féliciter le Gouvernement d'avoir pris des mesures rapides et décisives pour mettre fin à la onzième épidémie d'Ebola dans l'ouest du pays et limiter la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Néanmoins, nous sommes conscients que d'autres défis humanitaires persistent. Près de 22 millions de personnes en République démocratique du Congo connaissent aujourd'hui une insécurité alimentaire aiguë, qui est la plus élevée au monde. Dans le même temps, 5,2 millions de personnes restent déplacées en raison du conflit. Nous appelons tous les partenaires

à renforcer leur aide humanitaire à la République démocratique du Congo. L'accès à l'aide humanitaire est également essentiel.

Troisièmement, l'Indonésie continuera d'appuyer la République démocratique du Congo par sa contribution à la MONUSCO, qui joue toujours un rôle vital dans le maintien de la paix dans le pays, et nous nous joignons à l'appel du Secrétaire général pour que le mandat de la MONUSCO soit prorogé d'une année supplémentaire afin de protéger les civils et de renforcer les institutions de l'État.

À cette fin, nous devons garantir la sûreté et la sécurité des soldats de la paix, y compris contre les attaques des groupes armés, tels que les Forces démocratiques alliées. L'Indonésie contribue à hauteur de plus de 1 000 personnes à la MONUSCO, y compris 49 soldates de la paix. Nous poursuivrons nos efforts afin de sauver des vies et de protéger les civils grâce à notre travail avec les populations locales, en gagnant les cœurs et les esprits et en cultivant leur confiance. Nous reconnaissons également le rôle indispensable joué par les femmes dans le maintien de la paix et continuons à promouvoir leur participation aux opérations de maintien de la paix dans lesquelles elles sont appelées à occuper une plus grande place, comme le prévoit la résolution 2538 (2020).

En tant qu'hôte de la Conférence Asie-Afrique de 1955, l'Indonésie est tenue par les principes de Bandung de rester attachée à la paix et de promouvoir la coopération avec les pays africains. Nous réaffirmons notre ferme engagement à rester un véritable partenaire de nos frères et sœurs congolais, même après la fin de notre mandat au Conseil.

**M. Mills** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante spéciale Zerrougui pour son exposé d'aujourd'hui.

Au moment où le Conseil de sécurité dresse le bilan de l'année écoulée et se prépare à renouveler le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), les États-Unis sont impressionnés par les progrès réalisés par le Gouvernement congolais, notamment la fin de deux épidémies d'Ebola, la condamnation d'un ancien chef de guerre du Nduma défense du Congo-Rénové et la réforme judiciaire, avec la nomination d'un plus grand nombre de femmes à des postes de haut niveau dans le système judiciaire congolais. En ce qui concerne l'avenir,

les États-Unis sont plus particulièrement attentifs à trois domaines clefs pour le travail du Conseil en République démocratique du Congo : premièrement, la nécessité de progrès plus importants en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) et de réforme du secteur de la sécurité ; deuxièmement, la mise en œuvre intégrale des réformes visant à améliorer la performance des opérations de maintien de la paix ; et troisièmement, la planification stratégique du retrait de la MONUSCO et d'une transition responsable.

Comme nous venons de l'entendre de la bouche de notre collègue vietnamien, le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) ainsi que la réforme du secteur de la sécurité sont essentiels pour une paix durable en République démocratique du Congo. Nous approuvons la volonté du Président Tshisekedi Tshilombo de privilégier une stratégie de proximité pour la réintégration des ex-combattants, toutefois nous attendons toujours la présentation d'un cadre national global de DDR. Les responsables de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits doivent répondre de leurs actes, même s'ils occupent des postes de commandement. Les conséquences de ces retards se font sentir dans le Sud-Kivu, par exemple, où la paralysie des efforts de DDR a poussé certains chefs de groupes armés à reprendre les combats, et en Ituri, où la Force de résistance patriotique de l'Ituri représente une menace grandissante. Nous espérons également voir des progrès dans l'élaboration d'une stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et une diminution sensible des violations des droits de l'homme commises par les services de sécurité congolais. C'est d'autant plus important que l'ONU signale une détérioration inquiétante des conditions de sécurité dans le Nord – et le Sud-Kivu.

Les États-Unis sont extrêmement préoccupés par la récente augmentation des attaques des Forces démocratiques alliées (ADF). Les ADF ont mené 30 attaques qui ont fait plus de 170 morts parmi la population civile rien que ces trois derniers mois. Nous demandons instamment à l'ONU de procéder aux améliorations de la Brigade d'intervention de la force, demandées dans la résolution sur la MONUSCO adoptée l'année dernière (résolution 2502 (2019)) mais qui ont déjà pris près d'un an de retard. Ce sont les civils congolais qui ont le plus souffert de ces retards. Nous comptons que les améliorations de la Brigade d'intervention seront apportées immédiatement et nous accueillons positivement l'engagement de l'ONU en faveur du Système de préparation des moyens de maintien de la

paix pour planifier de manière stratégique la constitution de forces, et notamment donner la priorité aux unités qui se situent à un niveau d'engagement Déploiement rapide. Des progrès sur ces deux aspects prioritaires sont, selon nous, indispensables pour parvenir à une paix durable en République démocratique du Congo et pour garantir un retrait et un passage de relais responsables de la MONUSCO. Dans cette optique, les États-Unis se félicitent de la stratégie commune convenue entre l'ONU et la République démocratique du Congo pour le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO du Kasai et du Tanganyika. La création du dispositif intégré de transition au Kasai et la mise en place du programme conjoint des Nations Unies pour l'appui à la réforme de la justice sont pour nous des éléments encourageants.

Mais en même temps, nous sommes déçus de ne pas voir des progrès plus importants en ce qui concerne les objectifs énumérés dans la résolution de l'an dernier ni même des critères plus précis pour ce qui est des recommandations de cette année. Nous espérons qu'à l'avenir des indicateurs plus précis et mesurables, assortis d'échéances claires seront définis pour une paix et une sécurité durables dans les Kivus et en Ituri. Nous invitons également instamment la MONUSCO à commencer de transférer certains programmes à l'équipe de pays des Nations Unies et au Gouvernement congolais, ce qui permettrait à la Mission de se concentrer sur les tâches complexes de la stabilisation, du DDR et de la réforme du secteur de la sécurité qui prépareront le terrain à une paix durable.

Enfin, étant donné le rôle important que la région doit jouer pour parvenir à une paix durable dans l'est de la République démocratique du Congo, nous accueillons positivement la présentation la semaine dernière de la nouvelle stratégie des Nations Unies pour la région des Grands Lacs. Bien que ma délégation en digère encore le contenu, nous nous félicitons de l'accent mis sur l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et de la navette diplomatique de haut niveau envisagée pour l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Grands Lacs afin de rechercher des solutions politiques au conflit. Nous invitons également à accorder une plus grande attention à la question des chaînes d'approvisionnement en minerais responsables et sans liens avec le conflit en tant qu'élément d'une approche globale visant à combattre et prévenir la violence.

**M. Sautter** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous remercions chaleureusement la Représentante spéciale



du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, pour son exposé. L'Allemagne réaffirme son soutien à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en particulier son équipe dirigeante, ainsi qu'à tous les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police. Nous pensons que le travail auquel la Représentante spéciale contribue est important et indispensable étant donné les circonstances très difficiles.

J'ai deux remarques à faire. L'une porte sur la situation politique et en matière de sécurité ainsi que sur la situation des droits de l'homme, et l'autre concerne l'avenir de la Mission. Et je peux assurément reprendre à mon compte nombre des remarques faites jusqu'ici par mes collègues aujourd'hui.

En ce qui concerne la situation politique, nous sommes préoccupés par les tensions politiques actuelles en République démocratique du Congo. J'appelle tous les acteurs politiques à continuer à régler leurs différends par le dialogue et dans un esprit de compromis. En cette période critique de transition, il est important de se concentrer sur les réformes politiques nécessaires et sur la réforme du secteur de la sécurité, le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), l'application du principe de responsabilité et les possibilités économiques. Aucun de ces défis ne peut être relevé sans une appropriation congolaise forte et unie. Nous restons préoccupés par la violence dans l'est du pays, en particulier dans les Kivus et en Ituri, et par les activités de groupes armés tels que les Forces démocratiques alliées. Cette violence s'accompagne systématiquement d'un grand nombre de violations des droits de l'homme, y compris de violences sexuelles et fondées sur le genre. Il est clair que la protection des civils doit rester une priorité absolue.

La situation humanitaire demeure profondément inquiétante, avec plus de 21 millions de Congolais confrontés à l'insécurité alimentaire. Nous appelons donc d'urgence la communauté internationale à soutenir le plan d'aide humanitaire pour la République démocratique du Congo. À ce jour, pour l'année 2020, l'Allemagne a versé environ 72 millions d'euros en faveur de mesures d'aide humanitaire, y compris des mesures pour faire face au virus Ebola et à la maladie à coronavirus (COVID-19).

Il est également important de saluer les évolutions positives. J'en mentionnerai trois : tout d'abord, l'amélioration des conditions de sécurité dans la province du Tanganyika et au Kasai. Il est utile de

rappeler que nous pouvons désormais nous concentrer tout particulièrement sur trois à six provinces de l'est de la République démocratique du Congo. C'est un signe encourageant, et cela devrait nous rappeler que le moment est également venu d'appuyer les efforts de consolidation de la paix, de stabilisation et de développement dans les régions du pays qui sortent du conflit. Deuxièmement, la récente condamnation pour graves crimes de guerre de Ntabo Ntaberi Sheka, un ancien chef de milice, dont a parlé la Représentante spéciale, est une étape importante qui montre que la lutte contre l'impunité en République démocratique du Congo suit son cours. Troisièmement, je voudrais féliciter les autorités congolaises, la MONUSCO et tous les agents humanitaires et sanitaires d'être parvenus à repousser une nouvelle épidémie d'Ebola et à atténuer la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Ma deuxième série de remarques porte sur la MONUSCO. Pour ce qui est du prochain renouvellement du mandat, nous pensons que les principales tâches de la Mission, à savoir la protection des civils et l'appui à la République démocratique du Congo en ce qui concerne le renforcement de l'État et des institutions, demeurent essentielles, en particulier dans la partie orientale du pays, compte tenu de la situation difficile qui y règne. Dans le même temps, le moment est venu de passer à l'étape suivante et de prendre des mesures allant dans le sens de la reconfiguration et de la transition de la Mission. L'Allemagne se félicite de la stratégie commune et de l'idée d'une approche régionale progressive et réaliste, reposant sur les conditions sur le terrain. Nous réaffirmons l'importance de définir des indicateurs clairs et contraignants pour guider la Mission et la République démocratique du Congo tout au long de ce processus. Dans le même temps, nous soulignons la nécessité de continuer à faire preuve de souplesse. Les progrès accomplis en période de conflit et d'après-conflit sont rarement linéaires ou prévisibles. Il est cependant crucial que les critères soient définis rapidement et que ceux qui ne les respectent pas subissent des conséquences.

La progression et l'efficacité durables de la transition dépendront en grande partie d'une appropriation et d'une prise de responsabilité solides à l'échelle nationale. Nous appelons donc le Gouvernement congolais à participer résolument aux prochaines étapes de la transition, en particulier en ce qui concerne les stratégies de transition conjointes régionales et provinciales. L'ouverture est cruciale. La société civile, en particulier les femmes et les acteurs locaux

de la consolidation de la paix, doivent participer au dialogue. Il est également essentiel de faire avancer les efforts locaux de désarmement, démobilisation et réintégration, de créer des institutions fiables et de lutter contre l'impunité. Cela suppose notamment de traduire en justice les auteurs d'actes de violence sexuelle en période de conflit et d'après-conflit.

Nous encourageons la Mission à poursuivre sa réforme interne. Des unités plus mobiles et souples renforceront la protection grâce à la projection. Nous appelons la Mission à continuer de prendre des mesures pour optimiser la configuration de la force, et nous encourageons la MONUSCO et le Secrétariat à tirer autant d'enseignements que possible des transitions récentes et en cours, notamment celle de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. En particulier, nous estimons que la coopération avec une équipe de pays sera importante.

**M. Blanco Conde** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier M<sup>me</sup> Zerrougui de son exposé instructif sur le rapport du Secrétaire général (S/2020/1150).

Nous souhaitons commencer notre déclaration en saluant la volonté exprimée durant le sommet virtuel entre les Présidents de la République démocratique du Congo, de l'Angola, du Rwanda et de l'Ouganda d'éliminer les forces négatives, d'élaborer un plan de lutte transfrontalier contre la pandémie et d'explorer de nouveaux débouchés économiques. Nous accueillons également avec satisfaction le rapprochement entre la République démocratique du Congo et le Burundi. Ces efforts d'intégration sont indubitablement essentiels au règlement des conflits et à la croissance socioéconomique.

Néanmoins, nous sommes préoccupés par les répercussions que pourrait avoir l'éclatement de la coalition au pouvoir sur la stabilité politique du pays. Nous appelons donc les acteurs politiques à éviter l'antagonisme et à œuvrer à la stabilité et au progrès, car c'est sur cela que repose en grande partie le message de paix dont la population a tant besoin.

Nous demeurons préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité dans l'est du pays, où les civils, notamment les femmes et les enfants, continuent de souffrir du fait des affrontements internes entre groupes armés, de l'utilisation des terres, des conflits interethniques persistants et des attaques perpétrées par les Forces démocratiques alliées.

Nous appuyons le déploiement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans les zones de conflit et le redéploiement des opérations des Nations Unies dans le contexte de l'application de l'approche en trois volets dans les zones en situation de sortie de conflit.

De même, nous réitérons la nécessité de mettre en œuvre les recommandations du général de corps d'armée Dos Santos Cruz en dotant la MONUSCO des moyens logistiques et de renseignement nécessaires sur le terrain pour neutraliser les groupes armés et protéger la vie des membres de la Mission.

Nous appelons également au renforcement et au déploiement robuste des forces armées congolaises dans les zones dont se sont retirés les groupes armés et dans les provinces concernées par la stratégie de transition conjointe, et nous estimons qu'il est essentiel d'adopter le cadre national révisé de désarmement, démobilisation et réintégration et de continuer à renforcer la lutte contre l'impunité.

Nous condamnons les violations des droits de l'homme, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre. À cet égard, nous saluons l'adoption par le Conseil des droits de l'homme de la résolution sur l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme (A/HRC/RES/45/34).

Nous saluons la participation de la société civile à la vie politique et électorale du pays. Nous tenons à souligner que, malgré les efforts consentis par la MONUSCO, il est vital d'accroître la participation des femmes et des jeunes à la prise de décisions et au règlement des conflits en vue de parvenir à une paix durable.

La situation en République démocratique du Congo exige que la région s'unisse pour protéger les intérêts communs en appliquant les protocoles et les accords régionaux, en particulier en ce qui concerne la commercialisation des ressources naturelles et la maîtrise des armements. La situation humanitaire en République démocratique du Congo reste précaire. Nous exhortons donc la communauté internationale à redoubler d'efforts pour venir en aide au Gouvernement congolais en contribuant au plan d'intervention humanitaire visant à fournir une assistance aux plus vulnérables.

Nous accueillons avec satisfaction la fin de l'épidémie d'Ebola dans la province de l'Équateur, et nous sommes heureux que la pandémie de maladie à

coronavirus (COVID-19) ait un impact modéré sur la population par rapport à d'autres pays. Nous espérons que les accusations d'exploitation et d'atteintes sexuelles visant des membres des équipes de lutte contre Ebola feront l'objet d'enquêtes approfondies et que les responsables seront traduits en justice.

Nous appuyons l'action que continue de mener la MONUSCO, même dans des circonstances aussi difficiles, et nous saluons l'accord conclu entre le Gouvernement congolais et la Mission concernant une stratégie conjointe de retrait progressif et échelonné de la MONUSCO.

Enfin, nous demandons instamment que la stratégie de sortie et le renouvellement du mandat de la MONUSCO soient basés sur des paramètres réalistes et conformes à la capacité des autorités nationales d'assumer efficacement les responsabilités transférées par la MONUSCO, sans mettre en péril les avancées réalisées à ce jour sur la voie de la paix et de la stabilité.

**M. Kridelka** (Belgique) : Je remercie la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Zerrougui, pour une présentation très complète et très pertinente au moment où nous nous apprêtons à renouveler le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Je remercie également M<sup>me</sup> Zerrougui des efforts inlassables qu'elle déploie pour mettre en œuvre le mandat important qui lui a été confié au service du peuple congolais. Je voudrais aussi saluer ici la présence parmi nous au Conseil du représentant de la République démocratique du Congo à l'ONU, notre ami et collègue Paul Empole.

La Belgique étant une terre de multiculturalité, comme d'ailleurs l'Afrique du Sud, je ferai aujourd'hui mon intervention en anglais.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Je vais faire trois observations.

Premièrement, la Belgique accueille avec satisfaction la stratégie conjointe du Secrétaire général et de la République démocratique du Congo en vue d'un retrait progressif et échelonné. Sa vision doit être intégrée de manière adéquate au nouveau mandat de la MONUSCO. Nous appuyons fermement la proposition visant à ce que la protection des civils reste une activité essentielle de la Mission. Cela requiert une approche globale dépassant largement les opérations militaires, avec la participation de la société civile, la réconciliation

entre communautés, mais aussi le suivi et le signalement des problèmes en matière de droits de l'homme. Cette approche doit englober la stabilisation des institutions nationales en se concentrant sur la réforme du secteur de la sécurité et le processus de désarmement, démobilisation et réintégration.

Ainsi, le nouveau mandat de la MONUSCO doit refléter pleinement les nouvelles priorités du Président Tshilombo Tshisekedi à cet égard, et la reconfiguration progressive commence à prendre forme dans les Kasais et le Tanganyika. On ne soulignera jamais assez l'importance des critères. C'est la situation envisagée, et non la date fixée, qui doit déterminer le retrait.

Ma deuxième observation est liée à la première. Je tiens à souligner le lien intrinsèque qui existe entre la paix, la sécurité, le développement et les droits de l'homme, comme le fait la stratégie. Une transition durable ne sera viable que si l'on s'attaque aux causes profondes du conflit et des problèmes humanitaires dans le cadre du triple lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Cela nécessite un véritable partenariat entre les autorités de la République démocratique du Congo et la communauté internationale. Le succès de nos efforts conjoints pour garantir la capacité des autorités du pays à assurer la réalisation de cet objectif est essentiel. Le soutien de l'Union européenne au Gouvernement de la République démocratique du Congo dans sa détermination à poursuivre les réformes en matière de sécurité, de défense et de justice n'est qu'un exemple parmi d'autres. La Belgique et ses partenaires européens se félicitent d'une implication encore plus grande des institutions financières internationales, non seulement dans le cadre de la consolidation de la paix mais aussi dans le partage de leur expertise en matière de gouvernance et de transparence.

La Belgique assumera également son rôle sur le plan bilatéral. La République démocratique du Congo est restée, depuis 1960, le plus grand bénéficiaire bilatéral de l'aide publique au développement de la Belgique. Si les conditions sont favorables, un nouveau programme gouvernemental bilatéral de coopération pour le développement pourrait être négocié avec nos partenaires congolais à partir de 2021.

Ce lien exige également une vision commune, reflétée par des critères de référence clairs. La Belgique salue donc le leadership assumé par la République démocratique du Congo dans le processus de transition et encourage la poursuite de nouveaux progrès. Plus vite les critères de référence communs seront élaborés,

plus vite les nouveaux partenariats en termes de renforcement des capacités pourront être conclus. En outre, une capacité d'absorption et une gouvernance adéquates de la République démocratique du Congo restent absolument essentielles.

Ce lien exigera également un engagement total en faveur de l'approche dite « Unité d'action des Nations Unies ». Il convient donc de délimiter clairement les futurs rôles et compétences de la MONUSCO et de l'équipe de pays des Nations Unies dans le processus de transition. C'est un processus que nous pourrions déjà engager dès maintenant. À cet égard, je tiens également à souligner l'autonomie de l'équipe de pays des Nations Unies lorsqu'elle bénéficie de ressources de base.

La Belgique est fière de soutenir les organismes, fonds et programmes de développement des Nations unies, principalement par le biais d'un financement des activités de base pluriannuel, comme l'a souligné le Comité d'aide au développement lors d'un récent examen par les pairs de la politique de développement de la Belgique, réalisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Nous sommes particulièrement intéressés par la synergie potentielle du Programme des Nations Unies pour le développement avec la stratégie de retrait de la MONUSCO.

Enfin, je voudrais souligner une fois de plus l'importance du contexte régional. Nombre des problèmes auxquels la MONUSCO est confrontée sont de nature régionale. Il s'agit notamment de la présence de mandataires étrangers sur le sol de la République démocratique du Congo, de l'exploitation illégale et du trafic des ressources naturelles et de plusieurs problèmes humanitaires. Il est encourageant de constater que la nouvelle stratégie des Nations Unies pour la région des Grands Lacs privilégie les initiatives de diplomatie préventive, y compris, le cas échéant, une action conjointe entre l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo. Le plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie devra tenir compte des aspects pertinents des processus d'examen de la MONUSCO afin de garantir l'unité d'objectif et l'alignement de l'action des Nations Unies dans la région.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M<sup>me</sup>

Zerrougui, pour son exposé très complet. Nous avons lu attentivement le récent rapport du Secrétaire général (S/2020/1150) sur les efforts des soldats de la paix en République démocratique du Congo.

Nous convenons que la situation sécuritaire dans les provinces de l'est reste difficile. Nous sommes particulièrement préoccupés par les Kivus et l'Ituri, où les violences interethniques et les attaques contre les civils se poursuivent sans relâche. Les Forces démocratiques alliées continuent de représenter une menace importante, car les affrontements avec l'armée congolaise ont considérablement augmenté ces derniers mois. À cet égard, nous sommes très préoccupés par le nombre croissant de victimes civiles, qui a entraîné une recrudescence des griefs parmi les soldats de la paix à Beni et dans d'autres villes. Les attaques des groupes armés illégaux et les conflits interethniques persistent même dans le Tanganyika, relativement calme.

La situation dans le pays est aggravée par la crise politique, qui a déjà conduit à la décision du Président de dissoudre une coalition avec partisans de l'ancien Président Kabila Kabange. Nous comptons sur une réduction des tensions politiques à Kinshasa grâce à un règlement des problèmes au niveau constitutionnel.

Il y a toutefois des lueurs d'espoir. Les autorités congolaises ont réussi à vaincre la dernière épidémie d'Ebola. Malgré la situation humanitaire généralement compliquée, des mesures efficaces sont prises pour prévenir la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus(COVID-19). Nous tenons à exprimer notre soutien aux efforts que fait le Président Tshilombo Tshisekedi pour impliquer les États voisins dans la résolution des problèmes dans l'est du pays. Nous pensons que les organisations régionales, en particulier la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, jouent un rôle important de médiation dans le processus de paix. Nous sommes convaincus que la nouvelle stratégie régionale préparée par le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs imprimera un élan supplémentaire à ces processus.

Nous notons la contribution à la stabilisation des provinces de l'est apportée par la MONUSCO grâce à des ripostes agiles à une myriade de menaces à la sécurité. Il existe également des moyens non militaires de s'attaquer au problème des groupes armés illégaux, notamment une stratégie de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants en cours d'élaboration et ancrée dans des partenariats avec les communautés

locales. Nous nous félicitons des mesures visant à étendre la coopération entre la MONUSCO et les Forces armées de la République démocratique du Congo et à améliorer l'efficacité des efforts des Casques bleus, y compris la Brigade d'intervention de la force.

Ce mois-ci, le Conseil de sécurité a l'importante tâche de proroger le mandat des soldats de la paix pour une année supplémentaire. Nous sommes prêts à travailler de manière constructive sur le projet de résolution pertinent du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que ses auteurs parviendront à élaborer un document équilibré et axé sur les objectifs spécifiques de la Mission. Nous continuons à penser que toute décision concernant la configuration de la MONUSCO, y compris la Brigade d'intervention de la force, devrait tenir compte de la situation sur le terrain et examiner de manière approfondie les priorités de Kinshasa et des pays fournisseurs de contingents. À cet égard, nous sommes favorables à une approche souple de la question, comme le reflète la stratégie commune de retrait échelonné et responsable des soldats de la paix de la République démocratique du Congo, sur la base des critères et des objectifs proposés dans ce document.

En conclusion, permettez-moi de vous assurer, Monsieur le Président, que notre pays est prêt, y compris en tant que membre du Groupe des Amis de la région des Grands Lacs, à continuer de contribuer activement au processus de paix en République démocratique du Congo et à la stabilisation de la région des Grands Lacs dans son ensemble.

**M. Allen** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Leila Zerrougui, pour son exposé.

Je tiens à saluer la poursuite des opérations vitales de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), malgré le contexte opérationnel complexe et difficile et les défis permanents posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sans précédent. Nous nous félicitons en particulier du succès de la Mission à Pinga. Son intervention efficace dans une situation volatile suite à la scission du groupe armé Nduma défense du Congo-Rénové a permis de protéger les personnes déplacées par la violence et de leur assurer une aide humanitaire.

Mais je tiens à réitérer la nécessité de faire preuve de vigilance dans l'exécution du mandat de la Mission. Je citerai à cet égard l'évasion de la prison de Beni. La

MONUSCO devrait examiner si et comment elle aurait pu être évitée par une approche plus proactive et en tirer les leçons.

Dans cet esprit, nous appelons à la mise en œuvre rapide des réformes mandatées au sein de la MONUSCO et de sa Brigade d'intervention de la force. Les pertes civiles restent à un niveau inacceptable dans l'est du pays, en particulier autour de Beni, en raison des attaques des Forces démocratiques alliées. L'absence de progrès dans les réformes prescrites à la Brigade d'intervention de la force, telles que l'incorporation de forces de réaction rapide supplémentaires, entrave les efforts de la Mission pour faire face à cette menace. Ces réformes sont essentielles pour améliorer les performances de la Mission.

Nous nous félicitons de la stratégie commune de transition élaborée par la MONUSCO en collaboration avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Nous aimerions cependant que cela aille plus loin, en détaillant la manière dont la transition se fera, comment elle sera mesurée par rapport à des critères clairs et comment la Mission travaillera avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres acteurs du développement lors du transfert des tâches avec les acteurs humanitaires et avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Dans le même temps, nous appelons le Gouvernement à participer activement à la planification du retrait éventuel de la MONUSCO. L'appropriation nationale revêt une importance capitale pour que ce retrait favorise la stabilité et le développement à long terme.

En tant que deuxième plus grand donateur d'aide bilatérale à la République démocratique du Congo, le Royaume-Uni reste déterminé à assurer la stabilité et la sécurité à long terme dans l'est de la République démocratique du Congo. La lutte contre les groupes armés reste un défi de taille à cet égard. Par conséquent, nous nous félicitons des progrès réalisés dans le cadre d'une nouvelle stratégie de proximité en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et nous invitons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à soutenir cette dynamique en élaborant une stratégie nationale globale.

Nous restons profondément préoccupés par la situation en matière des droits humains en République démocratique du Congo, et nous condamnons le fait que près de la moitié des violations des droits humains signalées dans le pays sont commises par les forces de sécurité. Il s'agit d'un obstacle majeur à des progrès

dignes de ce nom dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Je demande au Gouvernement de la République démocratique du Congo de veiller à ce que les auteurs de ces violations répondent de leurs actes.

Enfin, nous voudrions exprimer nos préoccupations concernant les tensions politiques actuelles en République démocratique du Congo. Il importe au plus haut point de protéger et de préserver les progrès accomplis en matière de stabilité et de prospérité et de faire en sorte que tous les acteurs politiques facilitent la mise en œuvre de réformes démocratiques et de gouvernance essentielles, dans l'intérêt du peuple congolais.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Zerrougui, de son exposé.

La situation en République démocratique du Congo est globalement stable. Toutefois, l'est du pays est toujours en proie à des turbulences, la situation humanitaire est préoccupante et la gouvernance nationale est confrontée à de nombreux défis.

Je voudrais souligner quatre points.

Premièrement, il faut maintenir la stabilité politique. La Chine suit de près l'évolution des relations internes entre les membres de la coalition au pouvoir en République démocratique du Congo. Nous appelons toutes les parties en République démocratique du Congo à respecter l'esprit de la Constitution, à donner la priorité aux intérêts du pays et de la population, à régler leurs différends par le dialogue et la consultation et à ne ménager aucun effort pour préserver la stabilité et l'unité politiques obtenues à grand prix. La République démocratique du Congo ne doit pas retomber dans la crise.

La communauté internationale doit respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et jouer un rôle positif dans la stabilisation de la situation politique dans le pays.

Deuxièmement, nous devons améliorer la situation en matière de sécurité. Ces trois derniers mois, les conflits armés et les violences intercommunautaires dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu se sont intensifiés, faisant un grand nombre de victimes civiles, ce qui est préoccupant. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et sa

Brigade d'intervention jouent un rôle indispensable pour stabiliser la situation. Les contributions des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police méritent d'être saluées. La Chine est favorable à la prorogation du mandat de la MONUSCO pour un an. Nous nous félicitons de la participation du Gouvernement de la République démocratique du Congo à l'élaboration de la stratégie commune de retrait progressif et échelonné de la MONUSCO et nous convenons que la réduction des effectifs de la Mission et son retrait doivent être fonction des conditions de sécurité dans le pays et des capacités d'intervention des institutions de sécurité.

La Chine appuie l'adoption de stratégies ciblées en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et de la dynamique des conflits dans les différentes provinces. Nous appelons la MONUSCO à coordonner ses efforts et à coopérer avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo, l'équipe de pays des Nations Unies et les institutions financières internationales pour assurer une mise en œuvre ordonnée, responsable et durable de la stratégie de retrait, et éviter ainsi de créer un vide sécuritaire. Tout plan de réforme de la MONUSCO et de sa Brigade d'intervention doit être dûment communiqué aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police et être mis en œuvre à un rythme soutenu.

Troisièmement, il faut adopter une approche intégrée pour s'attaquer aux causes profondes du conflit. Les années d'instabilité en République démocratique du Congo sont essentiellement dues au fait que les avantages du pays en termes de ressources n'ont pas été transformés en atouts de développement, ce qui a entraîné des violences et des conflits. L'exploitation et l'utilisation légales des ressources naturelles pour créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance des populations constituent un moyen sûr de rompre le cercle vicieux des conflits.

Les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration élaborés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo mettent davantage l'accent sur la création d'emplois et les possibilités de formation en faveur des ex-combattants afin de faciliter leur intégration dans la communauté. La plupart des régions des provinces du Kasai et du Tanganyika vont passer progressivement à une phase de consolidation de la paix. Les organismes de développement concernés doivent s'attacher à aider les communautés locales à améliorer leurs capacités de production et à jeter les bases d'une paix durable. Le

nouveau Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs que vient de publier le Secrétaire général propose des solutions innovantes pour le règlement des conflits en République démocratique du Congo. La Chine s'en félicite et se réjouit à la perspective de la mise en œuvre de ce cadre.

Quatrièmement, il convient d'accorder l'attention voulue à crise humanitaire, qui a été aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et le virus Ebola. La situation humanitaire dans le pays est de plus en plus fragile, étant donné qu'il y a plus de 5 millions de déplacés et que plus de 20 millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire. La communauté internationale doit accroître son aide humanitaire en faveur de la République démocratique du Congo pour contribuer à améliorer la situation du peuple congolais. La Chine a été l'un des premiers pays à aider la République démocratique du Congo à lutter contre la pandémie. Nous avons fait à la République démocratique du Congo un don de dizaines de lots de fournitures pour lutter contre la pandémie et établi des relations de coopération entre les hôpitaux chinois et leurs homologues congolais. La Chine a également fait don de matériel d'enseignement à distance aux régions les plus pauvres et les plus reculées du pays pour aider davantage de jeunes à accéder à l'éducation.

Nous sommes prêts à travailler aux côtés de la communauté internationale pour accompagner la République démocratique du Congo dans sa quête de paix, de stabilité, de prospérité et de développement.

**M. Jürgenson** (Estonie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Je tiens également à remercier la Représentante spéciale Zerrougui pour ses précieuses réflexions.

Ces dernières semaines, les membres du Conseil de sécurité ont entendu plusieurs exposés sur l'évolution de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo, présentés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la Croix-Rouge et d'autres organisations. Malheureusement, tout comme ce que nous avons entendu aujourd'hui, le message est que la situation sur le terrain ne s'améliore pas. Les conditions de sécurité dans les provinces de l'est se détériorent, tout comme la situation humanitaire. Le nombre de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits continue d'augmenter. Le nombre de personnes déplacées a dépassé les 5 millions, le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire a atteint 10 millions et plus

de 1 300 civils ont été tués rien qu'au cours des six derniers mois.

Je m'associe au Secrétaire général pour condamner dans les termes les plus énergiques les attaques qui continuent d'être commises par des groupes armés contre des civils, notamment les travailleurs humanitaires. Il est également regrettable qu'un grand nombre de violations des droits de humains continuent d'être perpétrées par les forces de sécurité de l'État. La responsabilité de ces violations doit être établie pour éviter que ne règne une culture de l'impunité et pour renforcer la confiance dans les forces de sécurité du pays. Comme je l'ai déjà indiqué, le renforcement de l'état de droit et des institutions judiciaires est un élément essentiel des efforts visant à s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Alors que nous discutons de l'avenir de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), il importe de garder à l'esprit les défis auxquels la Mission et la République démocratique du Congo sont confrontées et les multiples responsabilités que la Mission assume actuellement : la protection des civils, la promotion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, la lutte contre les violations à l'encontre des enfants et l'appui à la réforme du secteur de la sécurité et au programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration axé sur les communautés, pour n'en citer que quelques-unes. Dans le cadre du repositionnement de la MONUSCO et du transfert progressif de ses responsabilités, il faut éviter de porter atteinte aux progrès réalisés.

Le retrait de la Mission dans les différentes régions doit être échelonné et se baser sur des objectifs de référence. Le calendrier de retrait doit être souple et adapté à l'évolution de la situation sur le terrain. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo et l'équipe de pays des Nations Unies doivent être prêts à combler les lacunes créées par le repositionnement de la MONUSCO. La situation pourrait être améliorée davantage en associant les principaux partenaires humanitaires et d'autres organisations de la société civile nationales et internationales à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie commune.

J'aimerais terminer ma déclaration en félicitant la MONUSCO, les autorités congolaises et tous les partenaires de leur détermination sans faille à rétablir la paix dans le pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Afrique du Sud et au nom des pays africains membres du Conseil de sécurité, à savoir le Niger, l'Afrique du Sud, la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Je voudrais commencer par me joindre aux autres délégations pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Leila Zerrougui, de son exposé sur les activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous reconnaissons et saluons en outre le rôle fondamental joué par la MONUSCO dans la protection des civils et dans la lutte contre l'instabilité chronique qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo.

Nos délégations applaudissent le rôle joué par la Représentante spéciale Zerrougui sur des questions essentielles en République démocratique du Congo et saluons le leadership dont elle a fait preuve dans l'exécution efficace du mandat de la MONUSCO. Nous voudrions également saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général de son rapport circonstancié du 30 novembre (S/2020/1150), préparé en application du paragraphe 51 de la résolution 2502 (2019).

La déclaration des trois membres africains du Conseil et de Saint-Vincent-et-les Grenadines s'articule autour des questions suivantes : la situation politique, les relations de voisinage, les conditions de sécurité et la situation humanitaire, le retrait progressif et responsable de la MONUSCO, ainsi que la coopération entre l'ONU et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

En ce qui concerne la situation politique, nos délégations notent avec inquiétude les tensions politiques observées au cours de la période considérée. Elles saluent la rencontre organisée en République démocratique du Congo par le Président de la Commission de l'Union africaine, S. E. M. Moussa Faki Mahamat, entre les coalitions dirigées par le Président Félix-Antoine Tshilombo Tshisekedi et l'ancien Président Joseph Kabila, en marge de sa visite de travail des 2 et 3 décembre. Nous espérons que cette initiative contribuera de manière positive à la recherche d'une solution durable afin de préserver la paix et la sécurité dans le pays. En outre, nous appuyons fermement l'appel du Secrétaire général à toutes les parties prenantes pour qu'elles règlent leurs différends par le dialogue dans l'intérêt supérieur du peuple congolais.

S'agissant des relations de voisinage, le Niger, la Tunisie, l'Afrique du Sud et Saint-Vincent-et-les Grenadines accueillent avec satisfaction la mise en œuvre de l'approche stratégique de règlement des conflits et de consolidation de la paix en République démocratique du Congo et dans la région. Le sommet virtuel qui s'est tenu entre les Présidents de la République démocratique du Congo, de l'Angola, du Rwanda et de l'Ouganda témoigne de la détermination de la République démocratique du Congo et de la région dans son ensemble à lutter contre la menace posée par les groupes armés dans la sous-région des Grands Lacs.

Les initiatives de renforcement de la confiance avec les pays voisins attestent d'un engagement continu en faveur de la mise en œuvre intégrale de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, comme le démontre la récente coopération bilatérale entre les Gouvernements congolais et burundais. Nous sommes d'avis que l'amélioration des conditions de sécurité dans certaines parties du pays est également due à ces réunions régionales.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous nous réjouissons qu'elle se soit améliorée dans différentes régions de la République démocratique du Congo. Cependant, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines souhaitent exprimer à nouveau leur préoccupation concernant la poursuite des attaques frappant aveuglément les civils, le personnel de sécurité et la MONUSCO, ainsi que le harcèlement et l'enlèvement de travailleurs humanitaires par des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous condamnons ces attaques dans les termes les plus forts et appelons les autorités congolaises à traduire en justice les auteurs de ces actes.

Nous nous félicitons de l'implication de plus en plus forte de la MONUSCO et de son action auprès des communautés locales. Nous saluons en outre l'approche et le cadre de désarmement, de démobilisation et de réintégration axés sur les populations. Cela permet aux communautés locales de jouer un rôle intégral dans le règlement du conflit et dans la mise en œuvre des mesures visant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement à long terme. De telles interventions de la MONUSCO contribuent à lutter contre la désinformation et à réduire les sentiments d'hostilité à son égard.

Les opérations militaires menées par la Brigade d'intervention de la Force contre les Forces démocratiques alliées, telles que détaillées au paragraphe 12 du rapport



du Secrétaire général, sont également à saluer. Dans ce contexte, nos délégations félicitent la MONUSCO, la Brigade d'intervention de la Force et tous les pays fournisseurs de contingents des efforts qu'ils mènent pour stabiliser l'est de la République démocratique du Congo et protéger les civils de la menace permanente que représentent les milices et groupes armés dans la région.

Le Niger, la Tunisie, l'Afrique du Sud et Saint-Vincent-et-les Grenadines soulignent l'importance que revêt la protection des civils et préconisent la coordination des déploiements afin d'éviter toute lacune en matière de sécurité. Nous espérons que la République démocratique du Congo poursuivra ses efforts pour arrêter et mettre en œuvre une stratégie permettant de relever les défis de la paix et de la sécurité, notamment en renforçant les capacités des services de défense et de sécurité.

Dans ce contexte, nos délégations soulignent qu'il importe de s'attaquer aux causes profondes du conflit en République démocratique du Congo et encouragent les efforts visant à accompagner le Gouvernement congolais dans le processus de désarmement, démobilisation et réintégration. Nous appelons également à un appui international à la consolidation de la paix de manière plus générale dans les régions concernées de la République démocratique du Congo.

Par ailleurs, nos délégations insistent sur l'importance d'élaborer et de mettre en œuvre un programme global et coordonné de gouvernance et de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo qui, entre autres, assure la représentation des femmes à tous les niveaux et reconnaît le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix et le relèvement, comme énoncé dans la résolution 2553 (2020). Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines engagent par ailleurs les partenaires régionaux et internationaux à redoubler d'efforts pour lutter contre l'extraction et le commerce illicites des ressources minérales, qui restent un facteur clef du conflit et une source majeure de revenus à l'appui des activités des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo.

Pour ce qui est de la situation humanitaire et sanitaire, nos délégations expriment à nouveau leur inquiétude concernant l'instabilité de la situation. Outre les défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la détérioration de la situation économique et les risques liés aux changements climatiques

ont aggravé les conditions de vie déjà difficiles de nombreuses personnes en République démocratique du Congo. Aujourd'hui, on estime à 21,8 millions le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë et à 5,2 millions le nombre de personnes toujours déplacées. Nous sommes préoccupés par la propagation de la COVID-19 et demandons qu'un appui international soutenu soit apporté aux autorités congolaises afin d'atténuer les effets négatifs sur la population et l'économie du pays. Sur une note positive, nous félicitons la MONUSCO du soutien qu'il a fourni au Gouvernement congolais dans la lutte contre l'épidémie de maladie à virus Ebola.

En ce qui concerne l'efficacité de la Mission, il est louable que la MONUSCO ait augmenté le nombre de ses opérations malgré la pandémie de COVID-19 et créé des espaces pour les femmes et les filles dans le contexte du programme pour les femmes et la paix et la sécurité en République démocratique du Congo. C'est pourquoi les membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent de l'intégration d'équipes de liaison féminines dans les unités principales de la Force, ce qui a contribué à améliorer ses performances.

Nos délégations restent préoccupées par les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'ensemble de la Mission et son personnel. À cet égard, nous demandons que la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel soient garanties alors que la Mission continue à s'acquitter de son mandat. Nous déplorons la mort de six membres de la MONUSCO originaires du Malawi, de l'Ukraine et du Bangladesh qui sont décédés après avoir contracté le virus, et adressons nos condoléances à leurs familles.

S'agissant du retrait progressif et responsable de la MONUSCO, le Niger, la Tunisie, l'Afrique du Sud et Saint-Vincent-et-les Grenadines continuent de souligner la nécessité absolue d'un engagement sans faille du Conseil à fournir à la MONUSCO tous les moyens dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat en étroite collaboration avec le Gouvernement congolais. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réitèrent leur point de vue selon lequel un retrait précipité de la MONUSCO pour des raisons budgétaires serait désastreux et anéantirait des décennies d'investissement dans le maintien de la paix. Nous soulignons que la MONUSCO et sa brigade d'intervention de la force doivent être dotées des capacités voulues conformément à la recommandation figurant dans le rapport du général (à la retraite) Carlos

Alberto dos Santos Cruz, intitulé « Improving Security of United Nations Peacekeepers », afin de régler les problèmes d'efficacité de l'ensemble de la Mission sans compromettre les capacités existantes, y compris les capacités facilitatrices essentielles.

En ce qui concerne la coopération entre l'ONU et la SADC, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines soutiennent l'engagement de longue date de la SADC à aider la République démocratique du Congo à instaurer une paix, une sécurité et une stabilité durables et jugent encourageante la coopération mise en place entre l'Union africaine et l'ONU ainsi que leur volonté de poursuivre leur action en faveur du renforcement de la stabilité et de la gouvernance démocratique dans le pays. À cet égard, nos délégations soulignent qu'au sommet extraordinaire de l'organe de la troïka, la SADC a exprimé son appréciation et son soutien à l'ONU et s'est engagée à appuyer au nom de la région l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie commune sur le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO en République démocratique du Congo.

Nous saluons l'aboutissement de toutes les négociations entreprises pour reconfigurer la Brigade d'intervention de la force, y compris grâce au renforcement des effectifs du quartier général de la Brigade par des officiers d'état-major issus de pays fournisseurs ne participant pas à la Brigade, car cela garantira l'efficacité opérationnelle de cette dernière s'agissant de conduire des opérations ciblées contre les forces négatives présentes dans l'est de la République démocratique du Congo et de protéger les civils.

La SADC demande à nouveau que soit accélérée l'approbation de tous les ordres opérationnels prévus concernant les opérations ciblées contre les forces négatives menées conjointement avec les Forces armées de la République démocratique du Congo – ou à titre individuel – car les retards persistants encouragent les attaques des groupes armés contre la population congolaise sans défense et ils érodent considérablement la confiance du public dans la capacité de la MONUSCO de protéger les civils.

Enfin, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirment leur détermination à encourager l'avènement d'un continent africain pacifique et prospère qui contribue à un monde juste et équitable grâce à un multilatéralisme efficace aux niveaux sous-régional, régional et mondial. C'est pourquoi nos délégations appuient la

recommandation du Secrétaire général de proroger d'un an le mandat de la MONUSCO, en conservant le niveau actuel des effectifs autorisés en personnel militaire et de police et ses présents objectifs stratégiques, à savoir la protection des civils, autrement dit de toute la population de la République démocratique du Congo.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

**M. Empole** (République démocratique du Congo) : Je voudrais au seuil de mon propos vous adresser, Monsieur le Président, mes chaleureuses félicitations pour la présidence d'un pays frère, la République sud-africaine, du Conseil de sécurité pour ce mois de décembre 2020 et, par la même occasion, saluer l'initiative de la tenue de cette séance qui porte sur la situation en République démocratique du Congo.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général António Guterres pour son engagement et son soutien à la cause de mon pays. À ces remerciements, je tiens à associer tous les membres du Conseil de sécurité pour l'attention particulière qu'ils ne cessent d'accorder à la situation en République démocratique du Congo.

Je salue le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) (S/2020/1150) que vient de présenter sa représentante spéciale et Cheffe de la MONUSCO, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, dont je salue la présence par visioconférence et les efforts soutenus en faveur de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo.

Qu'il me soit permis de joindre la voix de ma délégation à cette discussion pour donner le point de vue de mon gouvernement par rapport aux préoccupations soulevées par ledit rapport et de faire quelques commentaires, principalement sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire ainsi que sur les questions des droits de l'homme et la stratégie de sortie de la MONUSCO.

L'actualité sur le plan politique est dominée par l'adresse à la nation ce dimanche 6 décembre de S. E. M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, à l'issue des consultations politiques des forces vives de la nation

qu'il a tenues du 2 au 25 novembre. Le Chef de l'État, en sa qualité de garant de la nation, en tenant compte de la large convergence de vues dégagée au niveau national sur les questions essentielles pour la réhabilitation sécuritaire, économique et sociale de la République démocratique du Congo, a annoncé la fin de la coalition entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (CACH) après deux années d'efforts inlassables, de patience et d'abnégation pour préserver l'essentiel au sein de ladite coalition. Comme il l'a dit, deux années de grâce qui n'auront malheureusement pas réussi à éviter une situation de crise persistante. Cette décision a également été motivée par le fait que, d'une part, le gouvernement de coalition FCC-CACH institué au lendemain de l'alternance politique intervenue en janvier 2019 n'a pas permis au Chef de l'État de mettre en œuvre le programme pour lequel il avait été élu à la magistrature suprême et, d'autre part, il n'a pas pu non plus être capable de répondre aux attentes et aux aspirations du peuple congolais. Aussi a-t-il décidé de nommer un informateur, conformément aux dispositions de l'article 78, alinéa 2 de la Constitution, qui sera chargé d'identifier une nouvelle coalition réunissant la majorité absolue des membres au sein de l'Assemblée nationale.

C'est avec cette nouvelle coalition que le Président de la République mettra en place un gouvernement qui conduira son action durant le reste de son quinquennat et suivant sa vision dans le but de répondre aux aspirations du peuple congolais, l'objectif étant de bâtir l'avenir de la République démocratique du Congo autour et avec l'union sacrée de la nation, c'est-à-dire un regroupement des hommes et des femmes de toutes les bonnes volontés, quelles que soient leurs origines politiques, idéologiques ou ethniques, qui adhèrent aux principes et valeurs qui vont permettre d'instaurer un véritable état de droit et de démocratie et de produire des résultats concrets sur le front socioéconomique.

La situation sécuritaire de la République démocratique du Congo est restée de façon générale calme. Toutefois dans certaines localités bien identifiées de l'est du territoire national, dans les provinces du Nord – et du Sud-Kivu et de celles de l'Ituri, elle a été marquée par des attaques de groupes armés d'origine interne et externe ainsi que d'autres milices résiduelles et encore actives agissant en violation flagrante des droits humains et causant de nombreuses pertes en vies humaines, des destructions massives des biens et des infrastructures. Ces groupes terroristes dont certains ont fait allégeance à l'État islamique pratiquent une guerre asymétrique et continuent à s'attaquer indistinctement

à la population civile, aux travailleurs humanitaires, aux Casques bleus de la MONUSCO ainsi qu'aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

À ce sujet, qu'il me soit permis d'informer le Conseil que, depuis l'offensive militaire décidée par le Président de la République et menée depuis octobre 2019 par les seuls éléments des FARDC avec l'appui logistique de la MONUSCO, beaucoup de ces groupes armés ont été affaiblis, de nombreux miliciens ont déposé les armes et plusieurs bastions du territoire nationale autrefois sous le contrôle de ces forces négatives ont été récupérés. Les membres du Conseil peuvent être assurés que les FARDC sont déterminées, avec l'appui de leurs partenaires dont la MONUSCO, à poursuivre leurs offensives contre toutes ces forces négatives qui ne se conformeraient pas à l'appel du Chef de l'État à déposer les armes, jusqu'à leur éradication complète afin d'imposer la paix et de sécuriser ainsi la population.

Par ailleurs, fidèle à son engagement de rétablir la paix et la sécurité dans l'est du pays et afin de remédier durablement à cette préoccupante situation sécuritaire dans l'est, le Président de la République a également mis en place et employé une stratégie qui comprend trois volets, à savoir premièrement, le renforcement des capacités des services de défense et de sécurité par la réforme du secteur de la sécurité dans tous ses aspects ; deuxièmement, la promotion de la réconciliation nationale, principalement entre les communautés locales en conflit, à l'instar des Hima et des Lendu, des Pygmées ou Twa et des Bantou, des Bandundu et des Batende, des éleveurs Banyamulenge et des agriculteurs Babembe et Bafuliru ; et troisièmement, l'activation de la diplomatie régionale à travers un dialogue permanent au plus haut niveau politique, lequel a sensiblement contribué à un apaisement des tensions dans la région, renforcé les relations entre les pays et restauré la confiance entre les gouvernements respectifs.

Toutes ces initiatives ont pour objectifs la paix, la sécurité, la stabilité et le développement économique de la République démocratique du Congo et de la région des Grands Lacs ainsi que le retour à une vie normale. Si ces initiatives continuent d'être soutenues, elles permettront de changer durablement et définitivement le narratif dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région, en passant d'un discours dominé par les conflits à un discours qui met l'accent sur la trajectoire du développement régional.

Mon pays compte sur le soutien à ces initiatives, notamment par la volonté politique et la détermination de tous les partenaires et des pays de la région, notamment à lutter contre le trafic de minerais, qui donne des moyens aux groupes armés, à lutter également et efficacement contre le trafic mafieux d'armes ainsi que la contrebande, à donner l'appui nécessaire au Gouvernement pour la réforme en cours du secteur de la justice et des services de sécurité, à fournir un financement et un appui conséquent aux processus de désarmement, démobilisation et réintégration et de désarmement, démobilisation, réintégration, et réinstallation ou rapatriement, à militer en faveur de la mise en œuvre effective de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs, et à œuvrer pour la mise en œuvre dans sa globalité du mandat de la MONUSCO et le renforcement des capacités offensives de la Force en général et de sa brigade d'intervention rapide en particulier.

Pour mon gouvernement, il s'agit là des missions et des conditions *sine qua non* du mandat de la MONUSCO à suivre à la lettre pour permettre à cette force onusienne de réussir sa mission première en République démocratique du Congo, à savoir la protection des civils, ainsi que pour réussir sa sortie responsable et programmée suivant le calendrier établi d'un commun accord avec le Gouvernement.

Le Conseil s'apprête à renouveler le mandat de la MONUSCO, qui arrive à échéance le 20 décembre 2020 aux termes de la résolution 2502 (2019), du 19 décembre 2019. La même résolution avait recommandé au Gouvernement congolais et à l'ONU de procéder à un dialogue stratégique afin de parvenir à un consensus sur la venue de cette force onusienne et sur sa sortie progressive et responsable afin de sauvegarder les acquis du passé. Ce travail a été réalisé à travers un dialogue direct tenu en octobre 2020 entre les experts des deux parties prenantes, qui ont produit une stratégie conjointe de retrait progressif et échelonné de la MONUSCO de la République démocratique du Congo, laquelle a été validée par les autorités politiques de mon pays ainsi que par les responsables de la MONUSCO.

Au cours de ces échanges, il a également été question d'apprécier l'efficacité des initiatives, des stratégies et des mécanismes existants dans le but de les renforcer au besoin et de mieux coordonner notre action commune en faveur de la paix en République démocratique du Congo et dans la région au regard de la réalité actuelle sur le terrain. L'objectif final est

de renforcer la collaboration au sein des unités de la MONUSCO et avec les FARDC afin que la force de feu attendue pour protéger la population civile et rétablir la paix, la sécurité et l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire national soit effective.

Sachant que la Brigade d'intervention devra une fois de plus jouer un rôle important pour neutraliser les mouvements terroristes et les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo, mon pays milite en faveur du principe d'accroître les capacités opérationnelles de la Brigade, notamment en la dotant d'unités spéciales adaptées à la guerre asymétrique que nous imposent les groupes armés dans l'est du pays, en la renforçant par des équipements adéquats tels que les hélicoptères de combat Rooivalk, l'artillerie, le génie de combat, les appareils de géolocalisation et l'engagement approprié pour faire face à la situation sur le terrain.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement congolais et ses partenaires, notamment la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ont accepté la proposition de l'ONU consistant à réaligner les effectifs actuels de la Brigade d'intervention afin de permettre aux unités de réaction rapide de disposer du champ d'action nécessaire pour constituer deux unités de réaction rapide avec des soldats provenant des pays fournisseurs de contingents membres de la SADC et une troisième unité en provenance d'un pays non membre de la SADC.

Le Gouvernement de mon pays salue l'appui apporté par la MONUSCO, notamment les facilités logistiques dont bénéficient les FARDC et la Police nationale congolaise dans leur mission de rétablissement de l'ordre et de la sécurité. Toutefois, dans son adresse du 15 avril 2019 au corps diplomatique accrédité en République démocratique du Congo, le Président de la République avait rappelé l'option gouvernementale d'accompagner le processus du retrait progressif de la MONUSCO en tenant compte de l'évolution de la situation sécuritaire, en participant pleinement à l'élaboration d'une stratégie de sortie conjointe ainsi qu'à sa transformation progressive dans le cadre du dialogue stratégique.

Pour ce faire, le Gouvernement congolais est d'avis que la réduction des effectifs de la MONUSCO, dans l'objectif final d'un désengagement total, devrait commencer par des troupes jugées non essentielles. Ainsi, après avoir évalué ensemble la situation sécuritaire du pays, le Gouvernement congolais et la MONUSCO ont dégagé une convergence de vues sur

trois types de zones, à savoir premièrement, les zones post-conflit – les provinces du Kasai, du Kasai-Central et du Tanganyika ; deuxièmement, la zone touchée par les groupes armés et les violences intercommunautaires – le nord du Tanganyika et l'Ituri – ; et, troisièmement, la zone touchée par l'activisme des forces négatives et des groupes armés locaux et étrangers ainsi que par le terrorisme des Forces démocratiques alliées et de Madina Tawheed Waljihad – les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

De ce qui précède, les deux partenaires ont convenu du projet de calendrier suivant : la mission onusienne quittera définitivement les provinces du Kasai en juin 2021 et du Tanganyika en 2022. Ce retrait progressif de la Force de la MONUSCO se fera en parallèle d'un renforcement temporaire de la composante Police et civile, qui viendra soutenir la consolidation des fonctions régaliennes de l'état de droit et accompagnera le transfert progressif des tâches de la Mission au Gouvernement congolais avec l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies et des autres partenaires parties prenantes. Dans les zones touchées par les groupes armés locaux et les violences intercommunautaires, la MONUSCO maintiendra sa présence dans le but d'aider le Gouvernement de la République démocratique du Congo à mettre en œuvre une approche communautaire du règlement des conflits et de la stabilisation. Dans les zones touchées par l'activisme des groupes armés locaux et étrangers, la MONUSCO va y concentrer sa présence avec une capacité de prévention et de réaction. Pour le Gouvernement congolais, il sera nécessaire de recommander que cette capacité de réaction soit adaptée à la menace de la guerre asymétrique.

En ce qui concerne le programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), le Gouvernement congolais l'a déjà expérimenté dans le cadre de la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et de l'Unité d'exécution du programme national de désarmement, démobilisation et réintégration. Aussi, réaffirme-t-il sa détermination à mettre en place un programme global, et a-t-il lancé à cet effet des consultations pour tirer les leçons du passé en vue de favoriser une meilleure prise en charge de ce problème. Sachant qu'il faut privilégier l'approche régionale ou provinciale pour la réinsertion et la réintégration des ex-combattants, le Gouvernement a opté cette fois-ci pour le DDR communautaire (DDRC). En clair, les ex-combattants seront réintégrés chez eux dans leurs communautés d'origine grâce notamment à l'agriculture. À cet effet, une structure nationale est en

train d'être créée sous la coordination de la présidence de la République.

La vision du Gouvernement congolais est de placer le DDRC comme action prioritaire en vue de permettre une démobilisation et une réinsertion durables des combattants issus des groupes armés locaux, et aussi d'envisager l'approche régionale « désarmement, démobilisation, réintégration, et réinstallation ou rapatriement » (DDRRR) dans la résolution des questions des groupes armés étrangers par le dialogue avec leurs pays d'origine, joignant ainsi les options non militaires à la pression militaire. Par ailleurs, dans le contexte actuel dominé par de nombreuses redditions, les programmes de DDRC et DDRRR, ainsi que le Plan de stabilisation et de reconstruction de l'Est de la République démocratique du Congo ont besoin de fonctionner à plein régime. Pour ce faire, ils ont besoin de capitaux frais et de l'appui des partenaires.

La République démocratique du Congo reste attachée à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba qu'elle considère comme la voie et la meilleure stratégie régionale à suivre pour sortir définitivement de la situation d'instabilité qui affecte depuis plusieurs années déjà la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs. Pour sa part, le Gouvernement de mon pays va continuer à s'appliquer à mettre en œuvre tous ses engagements nationaux, régionaux et internationaux pris aux termes de cet accord et à assumer sa part de responsabilité pour que la paix et la concorde reviennent complètement en République démocratique du Congo et dans la région.

La République démocratique du Congo voudrait saisir cette opportunité pour appeler les pays de la région, ainsi que les garants dudit Accord, à saisir l'opportunité de la dynamique régionale observée ces derniers mois pour mettre en œuvre les engagements auxquels ils ont tous souscrit. Il est à noter que si les dispositions de cet accord-cadre sont transformées en action concrète, elles permettront à la région de mieux gérer les dossiers de la paix et de la sécurité, et surtout le dossier de la coopération et du développement grâce à une logique d'intégration.

Ma délégation voudrait ici réitérer l'appel lancé par le Président de la République à la communauté internationale devant la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale (voir A/75/PV.5) afin que des sanctions appropriées, ciblées et efficaces soient appliquées à tous les groupes armés et aux réseaux mafieux qui s'emploient au trafic illicite des minerais

de sang de la République démocratique du Congo. L'exploitation illégale des ressources naturelles en République démocratique du Congo a des conséquences sur la paix et la sécurité nationale et dans la région, et la lutte contre le trafic mafieux de ces minerais est très capitale, car elle constitue la principale source de financement des activités belliqueuses et nuisibles des groupes armés. Il nous sera difficile en fait de neutraliser et de venir à bout des groupes armés si nous ne parvenons pas à éradiquer leurs sources d'approvisionnement et d'appui.

Conformément à l'exigence constitutionnelle, le Gouvernement continue de mettre en œuvre son programme relatif à la défense et la promotion de tous les droits de l'homme avec un accent particulier sur la lutte contre l'impunité et la corruption, ainsi que le renforcement de l'état de droit et la réforme du secteur de la justice. Au nombre des actions réalisées dans le cadre de la réforme de la justice, on peut notamment citer : le renforcement des capacités du personnel judiciaire, notamment à travers des formations ; le renforcement du cadre légal, y compris l'harmonisation de la législation nationale en rapport avec le Statut de Rome ; la construction et la réhabilitation des infrastructures carcérales en vue d'améliorer les conditions de détention des prévenus et des prisonniers ; la résolution des violences intercommunautaires par la création et la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle à travers des structures respectives dont le Conseil national de prévention et de transformation des conflits et un fonds national au profit des victimes des violations graves des droits de l'homme.

En ce qui concerne la lutte contre les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire à l'encontre des enfants dans les territoires affectés par les conflits, une feuille de route a été élaborée en vue de mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants par les groupes armés et assurer leur protection contre les violences sexuelles. Cette feuille de route a recueilli la signature d'une dizaine de commandants de groupes armés respectivement en décembre 2018 et en janvier 2019, permettant ainsi la libération de 553 enfants dans les provinces du Nord – Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri, du Tanganyika et du Grand Kasai.

S'agissant des violences sexuelles commises en période de conflit, il convient de signaler que tous les crimes liés aux viols sont sévèrement punis par l'État congolais et l'armée congolaise applique la politique de tolérance zéro pour tout cas de crime de cette nature. À ce

sujet, il faudrait relever qu'entre 2019 et 2020, la justice militaire a jugé et condamné au moins 428 auteurs de ces actes de violence sexuelle dénoncés. Ces statistiques démontrent à suffisance que le Gouvernement congolais ne laisse jamais impunis les auteurs de ces pratiques odieuses.

Les allégations contre les éléments des forces de sécurité nationale ont toujours fait l'objet d'enquêtes préalables, car porter l'uniforme des forces de sécurité de la République démocratique du Congo dans cette zone de conflit n'est pas toujours synonyme d'appartenance réelle aux FARDC ou à la Police nationale congolaise. Il a plusieurs fois été démontré par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo que les effets militaires, tout comme les ressources naturelles de la République démocratique du Congo, ont souvent fait l'objet de vols et de trafic par les groupes armés. Toutefois, après enquêtes et procès, les coupables sont et seront toujours sanctionnés de manière exemplaire conformément à la loi, quel que soit leur rang social ou grade dans les services de sécurité de la République démocratique du Congo.

À ce propos, je voudrais informer le Conseil que le programme du Président de la République en matière de lutte contre les violences sexuelles comprend trois axes : la sensibilisation et la mobilisation communautaires pour le changement des mentalités ; la lutte contre l'impunité des auteurs de ces actes ; et l'appui à la prise en charge des victimes, avec une prise en charge psychosociale, une assistance juridique gratuite, et l'opérationnalisation du programme de tolérance zéro.

Dans le cadre de la lutte contre l'impunité, il y a lieu de souligner la condamnation le lundi 23 novembre 2020 à la perpétuité par la Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu de M. Ntabo Ntaberi Sheka, chef de la milice Nduma défense du Congo pour crimes de guerre par meurtres, viols, esclavage sexuel, enrôlement d'enfants, pillages, destruction de biens et atteinte à l'intégrité physique. Il faut aussi noter la condamnation, également à la peine à perpétuité par la même Cour militaire, de l'un de ses principaux co-accusés, M. Nzitonda Habimana Séraphin, dit Lionceau, des Forces démocratiques de libération du Rwanda. Au cours du même long procès, qui a duré plus de deux ans, M. Lukambo Jean Claude dit Kamutoto, a quant à lui été condamné à 15 ans de prison et M. Jean Batechi a été quant à lui acquitté. Le verdict rendu par la justice militaire par ce procès témoigne de la détermination des autorités congolaises à poursuivre,

le combat judiciaire contre tous les crimes de guerre en République démocratique du Congo, passés et présents.

La situation humanitaire en République démocratique du Congo demeure préoccupante à l'est du pays suite à la crise multiforme causée par les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ainsi que les nombreux déplacements des populations fuyant les atrocités dans les zones en conflits.

Pour sa part, et afin de relever les défis variés et complexes qui ont été entraînés par la pandémie dans les secteurs de la santé, de l'économie et de la sécurité, le Gouvernement a mis en place un comité multisectoriel et un secrétariat technique, qui a élaboré un plan structuré de la riposte contre la COVID-19, ainsi qu'un programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts de la pandémie, qui a été lancé le 18 juin 2020 par le Président de la République. C'est grâce à ces efforts que mon pays a pu réduire le taux de létalité de la pandémie de 10 % dans les premiers jours à environ 2,6 % actuellement.

S'agissant de la question des déplacés, nous pensons que la réintégration de toutes ces populations dans leurs milieux d'origine peut effectivement contribuer à une paix durable et à la relance de l'activité économique et agricole dans la région. Par ailleurs, avec plus ou moins 5,5 millions de personnes déplacées, dont environ 1 million 6 000 qui vivent dans des conditions très précaires, les besoins en République démocratique du Congo pour cette catégorie de la population restent énormes et nécessitent un appui accru des partenaires.

En ce qui concerne la question des réfugiés au Rwanda, en Ouganda et au Burundi, le Gouvernement de la République démocratique du Congo est préoccupé

par cette question et en appelle à la réactivation des mécanismes juridiques prévus à cet effet, en l'occurrence les accords tripartites entre la République démocratique du Congo, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Rwanda ; entre la République démocratique du Congo, le HCR et l'Ouganda ; et entre la République démocratique du Congo, le HCR et le Burundi, dans le strict but de procéder à un rapatriement efficace de tous les réfugiés concernés par lesdits accords.

Pour conclure, j'aimerais réaffirmer la détermination du Président de la République et du Gouvernement de rompre le cercle vicieux du conflit armé et de l'insécurité dans l'est de la République démocratique du Congo et en faveur du retour à une vie normale dans cette partie du territoire national, après plus de deux décennies de turbulences. Pour ce faire, ils comptent sur l'appui de tous les partenaires de la République démocratique du Congo pour réussir cette mission.

Je ne pourrais clore ce mot sans exprimer la gratitude de la République démocratique du Congo aux pays contributeurs de troupes pour leur soutien et saluer la mémoire de tous ceux qui ont perdu leur vie pour la paix et la stabilité en République démocratique du Congo, particulièrement les Casques bleus de la MONUSCO, dont six sont décédés des suites de la COVID-19.

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à midi.*